



Monsieur Gérard LARCHER  
Président du Sénat  
15 rue de Vaugirard  
75006 Paris

Paris, le 19 juillet 2021

OLIVIER JACQUIN

Objet : Composition de la commission DETR de Meurthe-et-Moselle

Monsieur le Président, *cher Président,*

A la suite de mon élection au Sénat en 2017, vous m'aviez fait l'honneur de me nommer, aux côtés de Jean-François Husson, au sein de la commission départementale de répartition des crédits de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) de Meurthe-et-Moselle. J'y siégeais depuis sa création en 2011 en tant que conseiller départemental, puis comme président de communauté de communes. Depuis 2017, j'étais le seul parlementaire de la commission qui avait été président d'un exécutif local. Ma longue expérience de la DETR bénéficiait, il me semble, aux débats de la commission.

Je tiens par la présente à vous faire part de la surprise qui a été la mienne lorsque, par le plus grand des hasards, j'ai découvert à l'issue de la dernière réunion de cette commission ne plus en être membre, et ce depuis votre arrêté du 17 février 2021 nommant Véronique Guillotin et reconduisant Jean-François Husson. Je n'avais en effet nullement été tenu informé de cette évolution, ni la préfecture de Meurthe-et-Moselle puisque j'ai reçu une convocation pour la réunion de la commission du 21 mai à laquelle j'ai donc assisté. Ce n'est que le 31 mai 2021 qu'une notification du préfet officialisant le changement de la composition de la commission m'est parvenue.

Si je comprends et milite pour la parité entre les sexes dans l'ensemble des instances où elle est possible, il me semble tout aussi primordial que s'applique dans des commissions aussi importantes que celle-ci une « parité politique ». C'est d'ailleurs le sens de l'article 3 de la loi n° 2018-699 du 3 août 2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination. S'ils ne siègent pas dans le même groupe au sein de notre Haute Assemblée, vous n'ignorez pas que Mme Guillotin et M. Husson ont été élus sur la même liste lors des élections sénatoriales de 2017, et de nouveau lors des élections régionales de juin 2021.

Sachant partager avec vous ce souci de juste représentation des territoires et de la diversité de leur expression, je ne doute pas de la considération que vous porterez à mon courrier.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

*Au plaisir d'un échange,  
Très cordialement*

Olivier JACQUIN